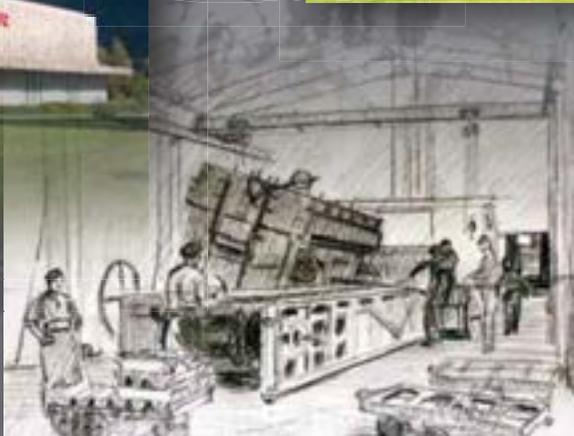


Le PASSERAND

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE PASSY



4 & 5 Culture :
une richesse

Arrêt sur Image
6 & 11

Présentation
du projet
13 Google Drive

PASSY



L'ART de la NATURE
PAYS du MONT-BLANC

www.ville-passy-mont-blanc.fr

Mars / Avril / Mai 2015

n°3



les nouveaux commerçants

SUPER U PASSY
Pays du Mont-Blanc



courses  .com

LE SERVICE DE COURSES EN LIGNE



**MAGASIN
D'USINE
LITERIE
HAUT DE GAMME**



SHOW ROOM PROFESSIONNEL DE LITERIE HÔTELIÈRE

370 chemin des Prés Caton - 74190 PASSY

OUVERTURE AUX PARTICULIERS

Lundi et Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h30

Samedi : 9h à 12h

Et sur Rendez-vous au :

04 50 47 72 28

06 85 59 58 38

**PRODUITS EN STOCK
ET SUR COMMANDE**

Livraison sur tout
le territoire français



STE NID'OR 8bis Grande Rue 95270 Asnières-sur-Oise. Siret N° 799 144 019 00012 - TVA N° FR 51 799 144 019

SACP

ASSAINISSEMENT

DEBOUCHAGE - CURAGE - POMPAGE
VIDANGE FOSSES - INSPECTION VIDEO DE RESEAUX

BALAYAGE

04.50.93.62.41

www.sacpmontblanc.com

MARSURA Luigi

MAÇONNERIE - TERRASSEMENT - V.R.D
DENEIGEMENT

100 Rue des Prés Maurice

CHEDE - 74190 PASSY

Tél. 04 50 78 10 86

Fax. 04 50 47 52 87

contact@marsura.fr

C du neuf



**Le Clos de la Pérouse
à Passy**

du 2 au 3 pièces
à partir de **144 000€**

Loi **PINEL**

0 € d'impôts
pendant 6 - 9 ou 12 ans

Reste 4 appartements



CENTURY 21 Patrick Avenel

04 50 58 01 61

Informations, conseils & simulations



Le Mot du Maire...

“Si une situation dérape, le Maire est en première ligne”

La fonction de maire revêt différents aspects, dont on ne mesure l'importance que lorsqu'on l'exerce réellement.

C'est tout d'abord un engagement au quotidien ; je ne quitte jamais mon écharpe d'élu, quelle que soit mon activité. Même lorsque je vais chercher mon pain, en dehors de toute représentation, je reste à l'écoute de mes concitoyens.

C'est entendre et comprendre les préoccupations de chacun, trouver des solutions, rassurer, s'impliquer dans tous les domaines de la vie publique.

Mais, la fonction de maire, c'est également des responsabilités. De nombreux actes portent ma signature et à ce titre, je peux être poursuivi au pénal comme devant les tribunaux administratifs.

Selon les textes juridiques en tant qu' « exécutif », je dois veiller à la bonne application des lois et des délibérations du conseil municipal, gérer un budget s'élevant à près de 16 millions d'Euros en fonctionnement et 7,4 millions en investissement, encadrer environ 280 agents communaux, veiller à la sécurité des biens et des personnes. Pour toutes ces missions, je suis entouré par une équipe efficace, mais si une situation dérape, je suis le seul responsable.

La fonction de maire, c'est parfois des semaines de plus de 60 heures, sur une amplitude de sept jours sur sept.

À ce titre, je perçois une indemnité de fonction qui s'élève à un peu moins de 2300 € net/mois, destinée en partie à compenser les frais que je peux engager.



Elle ne constitue pas un salaire, que certains se sont plu à gonfler exagérément. Elle est sensiblement identique à celle perçue lors du mandat précédent à Passy, ainsi que dans la majorité des communes de plus de 10 000 habitants.

Être maire, c'est être réveillé la nuit par des appels téléphoniques, pour lesquels on attend des réactions et des décisions.

Mais, être maire, c'est un engagement, c'est stimulant et passionnant !

Patrick Kollibay *Maire de Passy*

Vice-président de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc



Sommaire

Culture : une richesse	4 et 5
Arrêt sur Image	6 et 11
Sortir	8 et 9
Urbanisme : des règles à respecter	12
Un projet pour les associations	13
Libre expression et carnet	14 et 15

LE PASSERAND. Magazine municipal édité par la commune de Passy.

Directeur de la publication : Patrick Kollibay, maire de Passy.

Rédaction en chef : Stéphanie Piedvin et Christèle Deker.

Création de la maquette : Tractères

Conception graphique : Thomas Sturm.

Rédaction : Patrick Kollibay et Christèle Deker en collaboration avec l'ensemble des services municipaux.

Libre expression : les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Photographies : 1^{ère} de couverture : « Le four Gautschi, P. Gatier, 1944 » ; « Née de la montagne, A. Sandel, 2007 » ; « Martel de Janville, hall d'entrée, P. Abraham, H. J. Le Même, architectes, 1933 » ; « La porte bleue, J. Gardy Artigas, 1973 » ; « La grande échelle, C. Semser » ; « Chapelle de Praz-Coutant, A. Daniel, L. Bechmann, architectes, 1929 » ; église St Donat (Les plagnes) ; « Parvis des Fiz, Beckmann-N'Tépé architectes - 2009 » ; peinture murale gendarmerie de Chedde - Jutzi A. ; « Les Fatals Picards ». Pierre Huc, Sandra Revil, Dominique Amafroid-Broisat, Sitom, SteBu, Caroline Rossi (OT), Patrick Kollibay et Christèle Deker.

Impression sur papier PEFC : Imprimerie Monterrains.

Régie publicitaire : Médiagraphe.

Tirage : 5 600 exemplaires.



Culture : une **richesse** à exploiter



De gauche à droite : Sébastien Benkida-Oudin (Parvis des Fiz/Arts vivants), Marianne Bosson (Arts vivants/ Fêtes et manifestations), Sandra Revil (culture), Loïc Vincent, directeur de l'École municipale de musique (EMM), Pascal Jasak, conseillère municipale et Albanne Lemperrière, adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine. Absent : Sébastien Pissard-Maillet (Parvis des Fiz/Arts vivants)

Les acteurs locaux se sont déjà emparés du domaine culturel : associations de préservation du patrimoine, commission « cinéma » du FJEP, association « culture et bibliothèque pour tous »...
Quelle est la place de la municipalité que vous représentez ?

Je ne conçois pas de travailler seule. J'entends ouvrir la commission municipale dont je suis la vice-présidente à tous ceux qui agissent dans ce domaine. Nous devons rassembler les idées, en débattre tous ensemble et prendre des décisions collégiales. Selon moi, il serait nécessaire de détecter quatre à cinq sujets « forts » et ensuite de les traiter un à un, afin de les faire aboutir avant de passer au suivant. Je suis quelqu'un de très méthodique.

La saison « Arts vivants » organisée par la commune de Passy a entamé sa troisième édition*. Comment souhaitez-vous la faire évoluer ?

Plusieurs paramètres sont à prendre en compte. Nous devons fidéliser le public en proposant une programmation plus régulière, par exemple un spectacle tous les mois et cibler différents publics (enfants, personnes âgées, adultes). J'aimerais également prévoir une représentation « debout » par an, comme Les Fatals Picards le 12 juin prochain, et davantage de pièces de théâtre. Afin de limiter les coûts, j'étudie la possibilité de mettre en place des résidences d'artistes ou de travailler avec

À Passy, la culture se décline en plusieurs thèmes : arts vivants, arts visuels, restauration du patrimoine, école municipale de musique, livres et cinéma. Pour Albanne Lemperrière, adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine, il s'agit d'effectuer la synthèse de l'ensemble de ces éléments, tout en composant avec la richesse associative d'un territoire qui a déjà tout compris de l'intérêt d'un développement dans ce domaine.



des compagnies de proximité. J'entends également rencontrer Sylvia Peruchione, mon homologue à Sallanches, afin de voir quelles synergies nous pourrions mettre en place.

Nous pouvons aussi donner une nouvelle impulsion à notre programmation en modifiant notre approche : plutôt que de s'adresser à un public de « spectateurs », pourquoi ne pas envisager des formules où ces derniers deviennent acteurs, par exemple à l'occasion d'un concours de chant ou d'un projet comme Skaanza**, qui a remporté un franc succès l'année dernière.

Quelle est votre position vis-à-vis de la restauration du patrimoine ?

Nous allons mettre en place un « protocole d'entretien » et un planning des restaurations. Ce sont des dossiers complexes à monter administrativement et tout un suivi est nécessaire pour les demandes de subvention. Par exemple, la sculpture de Semser au Plateau d'Assy est un « dépôt d'État ». Pour sa restauration, la réflexion est menée avec le CNAP (Centre national des arts plastiques).

Et par rapport à sa valorisation ?

Un projet, porté par les communautés de communes du Pays du Mont-Blanc et de la vallée de Chamonix Mont-Blanc, est en cours d'élaboration dans le cadre du Contrat de développement durable de la région Rhône-Alpes (CDDRA). Sous l'intitulé « Un patrimoine mieux valorisé, un territoire plus attractif », quatre thématiques sont pressenties : l'histoire locale, l'art contemporain, l'art baroque ainsi que l'architecture et le patrimoine bâti. Ce projet favoriserait une approche innovante, soit grâce à la mise en place d'itinéraires, soit en développant certains médias (livres, applications, récits...). Nous travaillons également avec l'office de tourisme, qui réfléchit à des produits de commercialisation. De mon côté, j'aimerais développer des outils modernes, tels que les flashs codes permettant de prendre facilement connaissance de l'histoire des lieux visités.

Un autre moyen de valoriser notre patrimoine, dans l'air du temps.

L'ÉGLISE ST-DONAT DES PLAGNES

Depuis 2011, elle a fait l'objet de nombreuses opérations de restauration, grâce à des souscriptions lancées par l'Association culturelle pour la sauvegarde du patrimoine et de l'art baroque au Pays du Mont-Blanc, à une forte participation financière et un suivi des travaux par la commune, des subventions du Conseil général de la Haute-Savoie et de la DRAC* Rhône-Alpes ainsi que le concours de l'association CHePP** pour deux actions.

Réfection des vitraux, restauration notamment de la toile St Donat, des retables, des décors peints intérieurs et des stalles (objets inscrits au titre des monuments historiques), cette cure de jouvence se poursuivra au printemps avec la pose d'une grille permettant de voir l'intérieur de l'édifice quand il est fermé en journée. Pour faire vivre ce lieu, des concerts devraient être programmés.



ANIMER LE CCM

Albanne Lempérière entend faire vivre le Centre culturel municipal (CCM), situé dans le même bâtiment que l'office de tourisme au Plateau d'Assy. Son projet : l'ouvrir à des artistes locaux, aux associations culturelles, aux écoles qui disposeront ainsi d'un lieu d'exposition fonctionnel. Le dossier devrait être présenté prochainement en commission.

SENTIER DE L'ARVE

Ce cheminement unique en son genre valorise les bords de l'Arve, entre la centrale électrique de l'Abbaye et le pont de la Carabotte, grâce à plusieurs partenaires tels que le Syndicat mixte de l'Arve et de ses abords (SM3A), EDF et bien sûr la commune de Passy. Décliné successivement sur les thèmes de l'Arve mécanique – portion déjà inaugurée-, de l'Arve naturelle et de l'Arve artistique, il mêle une approche pédagogique de l'électricité, à la découverte de la faune et de la flore locales (labyrinthe), et s'achève par une exposition en plein air de trois œuvres monumentales,

financées par la fondation Oxlane Art, émanation du groupe auquel appartient Quechua. Ces deux dernières parties devraient être achevées à l'horizon du mois de mai 2015.

* Direction régionale des affaires culturelles
** Culture, histoire et patrimoine de Passy



Arrêt sur image



Vœux à la **population**

Mardi 6 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux à la population a été l'occasion de réunir l'harmonie « L'Écho de Warens » et l'École municipale de musique, pour une prestation unique, qui a ravi le public.



Vœux au **personnel**

Mercredi 14 janvier, quinze agents, qui pour les uns recevaient la médaille du travail pour 35 ans de service, et pour les autres partaient à la retraite, ont été mis à l'honneur à l'occasion d'une cérémonie conviviale.



Météo propice à la **pollution**

Du 10 janvier au 28 février, une étude sur la météorologie propice à la pollution a été menée par plusieurs organismes, à partir notamment du Centre technique communal (CTC), (voir Le Passerand n°2). Lâcher de ballons, pilotage de drones, installation de matériel de pointe : les scientifiques ont tout mis en œuvre afin de récolter des informations.



Bouilleur de cru

Jean-Roger Revenaz et son fils Kevin, originaires de Domancy, ont fait étape à Passy afin de distiller les fruits du verger (poires, prunes...) pour la consommation personnelle de particuliers, grâce à un alambic muni de trois cuves en cuivre, datant de 1934.



Réhabilitation d'un **terrain**

Situé en contre-bas d'un coteau arborisé très raide, le terrain d'un habitant de la rue des Prés Verts aux Plagnes a fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation, suite à une coulée de boue intervenue le 9 avril 2014.



Départ de **Rudolph Hess**

Samedi 10 janvier, une délégation conduite par Patrick Kollibay, maire de Passy, s'est rendue à Pfullingen pour honorer la cérémonie de départ de Rudolf Hess, qui a pris sa retraite après 32 ans de mandat à la tête de la ville allemande.



Passy Stores et Fermetures

Installation Neuf & Rénovation

Protections Solaires & Fermetures

du 1^{er} Mars au 30 avril 2015

Festival du Store

avec les

Experts Storistes SOLISO

Exposition au 130 avenue de Saint Martin 74700 Sallanches
Tél. 06 28 22 00 01 - Internet : www.passy-stores.fr

ALPES
étanchéité

INTERIEUR EXTERIEUR

Tél : 06.08.64.74.53

Tél/Fax : 04.50.78.18.25

2609, avenue Raffort Deruttet
74190 PASSY

GRAMARI

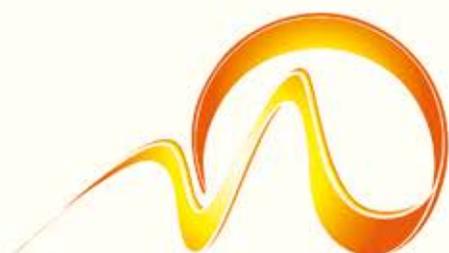
Travaux Publics - Electricité

TOUS LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS
PRÊTS A VOUS SERVIR 24 H SUR 24



145 avenue des Râches
P.A.E. du Mont-Blanc • 74190 PASSY
Fax 04 50 47 55 56

Tél. **04 50 47 55 55**



act'solaire

ENERGIE PROPRE ET DURABLE

360 impasse de la Bœsna - 74190 PASSY

Tél. 04 50 21 68 55 / 06 33 02 82 89

www.act-solaire.fr

Etude et installation solaire thermique
et photovoltaïque

Chauffage bois bûche et granulés

**SPECIALISTE
CHAUFFAGE SOLAIRE
SOLISART**



Des solutions performantes, écologiques
et économiques pour 40% à 70% d'économie
sur votre facture de chauffage
tout en préservant notre environnement.



de la conception à la réalisation

bois & habitat

Construction à ossature bois CMI
Charpente Menuiserie Neuf-Rénovation
Amélioration énergétique 

86 rue Arsène Poncet - 74190 PASSY

Tél : 05 50 78 17 49

www.berruex.com

SARL **Houssin Lionel**



MENUISERIE.CHARPENTE.COUVERTURE.ZINGUERIE

04 50 93 87 13

06 09 40 37 94

houssin.lionel@orange.fr

344 CHEMIN DE LA SIZE 74190 PASSY

www.charpente-couverture-houssin.fr

en avril

en mai

SAISON CULTURELLE COMMUNE DE PASSY

LA SŒUR DU GREC par Le Nouvel Atelier Théâtre

Lucas et Camilla, un couple trentenaire de bobo parisiens, s'apprête à passer le réveillon du 31 décembre aux Menuires. Mais comment passer un réveillon tranquille quand on cherche un titre pour son bouquin, que sa compagne est au bord de l'explosion, qu'un couple prétend avoir loué le même appartement, qu'un ami psy arrive en pleine dépression et que la sœur du Grec menace de débarquer ? Quiproquos en tout genre à l'occasion de cette pièce pleine d'humour écrite par Eric Delcourt et jouée nationalement !

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info : 04 50 58 80 52 • info@passy-mont-blanc.com • www.passy-mont-blanc.com

VENDREDI 3 AVRIL

UNION LOCALE CGT

FÊTE DU 1^{er} MAI

CHEDDE À PARTIR DE 10H JUSQU'À 18H

CÉRÉLONIE COMMÉMORATIVE

VICTOIRE DU 8 MAI 1945

INCLUANT L'APPEL DU 18 JUIN

PLACE DE LA MAIRIE

VEN 8 MAI

AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES DU PLATEAU D'ASSY

CARNAVAL DU PLATEAU D'ASSY

sur le thème « Les Couleurs de l'arc-en-ciel ». Goûter et spectacle offerts par l'amicale.

PLATEAU D'ASSY DE 13H30 À 18H

Spectacle à la salle de cinéma du Plateau d'Assy

SAMEDI 4 AVRIL

COMITÉ DES FÊTES DE PASSY

REPAS DES ANCIENS

PARVIS DES FIZ À 12H

Info : 04 50 78 25 06 • elisabeth.huc@orange.fr

DIMANCHE 12 AVRIL

Sortir...

Le PASSERAND

Mars / Avril / Mai 2015

DIM 10 MAI

JU 14 MAI

CONCOURS DE CHANT

STARFIZ

Pré-sélections

PARVIS DES FIZ DE 9H À 18H

Info : 07 86 49 48 96

VENDREDI 17 AVRIL

SAMEDI 18 AVRIL

FJEP PASSY • EPDA • MJC ST GERVAIS • CG74

FAMILY COUSCOUS

(soirée organisée pour financer une sortie famille)

PARVIS DES FIZ À 19H

Info : Mickael au FJEP • fjep.passy@wanadoo.fr • 04 50 93 67 11 (sous réserve)

SAISON CULTURELLE COMMUNE

CONCERT 1^{ère} PARTIE : BIG BAND MO...
2^{ème} PARTIE : THE KHU

Après avoir joué sous la direction du saxophoniste en 2011, Nicolas Peoc'h (alto saxophone, compositeur), Benoît Lugué (basse) et Vincent Sauve (batterie), The Khu (aura qui liait les formes spirituelles égyptiennes). Ils appliquent les principes enseignés par les sensibilités et idées propres.

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info : 04 50 58 80 52 • info@passy-mont-blanc.com • www...

CONCOURS DE CHANT

STARFIZ

Pré-sélections

PARVIS DES FIZ DE 9H À 18H

Info : www.star-fiz.com • 07 86 49 48 96

DIMANCHE 19 AVRIL

SAMEDI 25 AVRIL

J'ATTENDSVEILLE
BAL DU PRINTEMPS

Entrée gratuite

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info : 04 50 78 47 41 • lambertbri@wanadoo.fr

(sous réserve)

ASSOCIATION COCCINELLES

VIDE GRENIER

ECOLE CHEDDE JONCTION

DE 8H30 À 18H

Info : asso.coccinelles@gmail.com

SAM 30 MAI

SAMEDI 30 MAI

FÊTE DE

VENDREDI
1^{er} MAI

VIDE GRENIER

ANCIEN STADE DE FOOT À CHEDDE
DE 8H À 18H

VENDREDI
2^e MAI

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE
FÊTE DE LA FOI

PARVIS DES FIZ À 10H

Info : 04 50 58 13 17
st-francois-dassise@disocese-annecy.fr

VENDREDI
3^e MAI

CONTA'CLEAN EVENEMENTS
VIDE GRENIER

RUE PAUL ELUARD,
DE 8H À 18H

Info : 06 86 13 11 63

VENDREDI
4^e MAI

SAISON CULTURELLE COMMUNE DE PASSY
FÊTE DU FOYER

SAMEDI
30 MAI

Le saxophoniste et compositeur américain Steve Coleman (saxophone, composition), Johan Blanc (trombone, composition), et le percussionniste (batterie) décident de former un quartet, baptisé « Les Désaxés », composé de saxophonistes et percussionnistes physiques d'un individu selon les anciens modèles proposés par S. Coleman, tout en les teintant de leurs couleurs.

www.passy-mont-blanc.com

VENDREDI
5^e MAI

HAUTE-SAVOIE HABITAT

QUARTIER « Les Prés Montfort en Fête »

PRÉS MONTFORT DE 14H À 20H

Info : 04 50 44 74 00

en juin

SITOM DES VALLÉES DU MONT-BLANC

PORTES OUVERTES

UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

1159, RUE DE LA CENTRALE DE 9H À 18H

Info : 04 50 78 10 48

DU 4 AU
6 JUIN

SAMEDI
6 JUIN

AMICALE DES ACCORDÉONISTES AMATEURS DU MONT-BLANC

NUIT DE L'ACCORDÉON

PARVIS DES FIZ À PARTIR DE 20H

Info : 04 50 21 35 99 • aaamb74@gmail.com

SAISON CULTURELLE COMMUNE DE PASSY

CONCERT LES FATALS PICARDS

« Les Fatales Picards » est un groupe de rock français, qui a assis sa réputation sur une rare présence scénique. Dans leurs chansons, ils surfent sur les problèmes de société et les tournent en dérision, maniant aussi bien l'humour que leurs instruments de musique. 15 ans de carrière, 9 albums, plus de 1000 concerts et une date à l'Olympia en novembre 2014, « Les Fatales Picards » promettent une soirée endiablée et pleine de rythme.

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info : 04 50 58 80 52 • info@passy-mont-blanc.com • www.passy-mont-blanc.com

VENDREDI
12 JUIN

SAMEDI
13
OU 20 JUIN

FJEP
FÊTE DU FOYER

Info : 04 50 93 67 11
Sous réserve

VENDREDI
19 JUIN

AMICALE LAÏQUE
DE PASSY CHEF-LIEU
FÊTE DE L'ÉCOLE

ÉCOLE PASSY CHEF-LIEU

Attention report v.26/06 si mauvais temps

SAMEDI
20 JUIN

COMITÉ DES FÊTES DE PASSY

FÊTE DE LA MUSIQUE · BAL DE LA ST-JEAN

Sous réserve

SAMEDI
27 JUIN

SAISON CULTURELLE COMMUNE DE PASSY

CONCERT LES DÉSAXÉS « Sea, Sax et Fun »

Accueil musical par l'Ecole Municipale de Musique.

« Les Désaxés », quatuor de saxophonistes virtuoses, sorte de Sax Brothers dézingués, qui sont devenus par goût du spectacle et du défi, comédiens, danseurs, bruiteurs, chanteurs... À l'affiche à l'Olympia (1^{ère} partie de Dany Boon), au Printemps de Bourges ainsi qu'au Paléo Festival de Nyons, ils ont sillonné les continents et ont reçu autant de distinctions que d'applaudissements.

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info : 04 50 58 80 52 • info@passy-mont-blanc.com • www.passy-mont-blanc.com

CLUB POSÉIDON

LA JOURNÉE PLONGÉE SOUS-MARINE HANDISPORT

BASE DE LOISIRS DES ILES DE 9H30 À 18H

Info : Club de Plongée • alexandre.parcevaux@orange.fr

DIMANCHE
28 JUIN

RENOVATION IMMOBILIERE
Maçonnerie - Carrelage

Frédéric Jiguet
 3 impasse des Ancolies
 74190 Passy
 06 18 57 07 96
 04 50 93 80 40
 jiguet.frederic@wanadoo.fr

Classique Auto
 Vente - Location - Réparation
 Restauration - Accessoires - Accessoires

AFONSO Michael - 06 75 26 73 38 / 04 50 78 32 88
 www.classique-auto.fr
 499 avenue de Chamoni - 74190 Le Fayet

BENEDETTI GUELPA
TRAVAUX PUBLICS • GOLF INTERNATIONAL ENVIRONNEMENT

620, avenue du Mont Blanc - Villa Corbin - 74190 PASSY
 Tél : 04 50 93 63 70 - Fax 04 50 93 63 99
 e-mail : contact@benedetti-guelpa.fr
 site : www.benedetti-guelpa.fr

Electricité Générale
Chauffage électrique - Rénovation et installation Bâtiment & Industrie
 SARL Guy Jiguet
 310 chemin de Cran - 74190 Passy
 Tél/Fax : 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr

SECAMAT

MATERIELS & EQUIPEMENTS BTP

ANNEMASSE : 74100 - 13, rue de la Californie - ZI du Mont Blanc - BP 359 (siège social)
 Tél : 04 50 43 21 00 - Fax : 04 50 43 21 01

THONON-LES-BAINS : 74200 - Avenue de la Ballastière - Vongy
 Tél : 04 50 26 07 80 - Fax : 04 50 26 04 16

PASSY : 74190 - PAE du Pays du Mont-Blanc - 250, Avenue des Râches
 Tél : 04 50 93 74 63 - Fax : 04 50 93 97 23

CHALLES-LES-EAUX (Chambéry) : 73190 - Avenue de la Breizse - ZAC des puits d'Ordets
 Tél : 04 79 75 68 79 - Fax : 04 79 75 68 77

Concessionnaire & distributeur
YANMAR AMMANN KAESER

MONT-BLANC MANUTENTION
 Frangy - Annemasse - Thonon - Chambéry - Grenoble - Lyon

Pour vos travaux de levage et de manutention - 04 50 47 52 60
 94 rue du Stade - Le Fayet - 74170 Saint-Gervais-les-Bains

SORO Claudio
Carrelage ♦ Faïence ♦ Chape
 06 10 44 29 17
 jecagi@wanadoo.fr

Pompes Funèbres GROS
 Habilitations 09 74 126 / 15 74 03 - www.pfgros.com - Orias 07 029 616

Organisation des obsèques - Toutes formalités
Inhumation - Crémation - Transports toutes distances
Articles funéraires - Contrats obsèques

Permanence téléphonique 24h/24

..... **74190 PASSY**

04 50 18 50 27
 fax : 04 50 93 78 38

Bureau et Magasin **Chambre funéraire**
 1, place du 11 novembre 1, place du 11 novembre
 (face au cimetière de Chedde)

..... **74700 SALLANCHES**

04 50 58 40 31
 fax : 04 50 58 38 46

Bureau et Magasin **Chambre funéraire**
 118, avenue de Genève 316, rue Antoine Pissard

GROS Pompes funèbres
 A vos côtés depuis 3 générations

Vous ouvrir de nouveaux horizons...

Acteur de la qualité de vie au quotidien, COLAS Rhône-Alpes Auvergne réalise les infrastructures d'un futur plus serein.

Agence de la Vallée de l'Arve **Secteur de Passy**
 ZI les fourms 990 Route de la Centrale
 130 avenue de la Roche Parnale 74190 PASSY
 74130 BONNEVILLE Tél : 04 50 78 35 48 Fax : 04 50 93 68 55
 Tél : 04 50 25 22 99 / Fax : 04 50 25 61 23

COLAS
 Rhône-Alpes Auvergne

Alpes Forêt
Marc Challamel
 06 82 66 26 40

Elagage • Abattage délicat • Broyage
Travaux forestiers • Travaux acrobatiques
Rognage de souches

689 rue des glermènes - 74190 PASSY
 Tél. 04 50 93 54 77 - marcochallamel@orange.fr



Marché de Noël

Les 6 et 7 décembre, l'association Culture Histoire et Patrimoine de Passy (CHéPP) a organisé son traditionnel marché de Noël au Parvis des Fiz.



Colis de Noël

Patrick Kollibay, Stéphanie Piedvin, adjointe déléguée aux affaires sociales, Pascale Jasak, conseillère municipale ainsi que les autres élus de Passy, ont remis aux seniors, près de 700 colis de Noël.

Sentier des écoliers

Le « sentier des écoliers » permet aux piétons d'atteindre la rue des Prés Verts et de rejoindre en toute sécurité le secteur des « Plagnes de derrière ».



Inauguration de Quechua

Le 27 novembre dernier, le centre mondial de création Quechua/Wed'ze/Simond a été inauguré en présence de nombreuses personnalités, lors d'une soirée à la mise en scène soignée.



Fête de la petite enfance

À l'occasion des fêtes de fin d'année, un spectacle a été proposé aux bambins par le service « petite enfance ».

Visite du SITOM

Lors d'une journée dédiée, de nombreux élus ont découvert les installations du centre de valorisation énergétique des déchets. Cette unité est gérée par l'intermédiaire d'un délégataire, par le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères des vallées du Mont-Blanc (SITOM), présidé par Philippe Drevon, par ailleurs, 1^{er} adjoint délégué aux Finances à Passy.





Vécues parfois comme un excès de formalisme, les règles d'urbanisme ont été fixées afin de garantir un développement harmonieux du territoire. Elles définissent des critères permettant une bonne intégration dans le paysage et le respect de l'identité d'un lieu. Chacun est invité à se conformer à ce qui est établi.



Respecter les règles établies

« En commission d'urbanisme, lorsque nous émettons un avis défavorable sur un projet, ce n'est pas pour contrarier celui qui le présente. Notre décision s'appuie sur des règles, qui n'ont pas vocation à être contournées. Je dois veiller à leur bonne application », explique Patrick Kollibay, maire de Passy.

Construire, aménager, rénover : avant de réaliser des travaux, vous devez avoir au préalable, consulté les règles en la matière et réalisé les démarches adéquates :

- la déclaration préalable pour la réalisation d'aménagement de faible importance ;
- le permis de construire pour tous les travaux de grande importance ;
- le permis d'aménager pour les aménagements affectant l'utilisation du sol d'un terrain donné ;
- et le permis de démolir utilisé pour les projets de démolition totale ou partielle d'une construction.

Ainsi, tous ceux qui ne se conformeraient pas aux règles établies s'exposent à des poursuites ; les contrôles ayant été récemment renforcés.

Le service « Urbanisme et Foncier », reste à votre disposition pour vous informer et vous accompagner dans l'ensemble de ces procédures.

Le Plan local d'urbanisme (PLU) est consultable sur <http://ville-passy-mont-blanc.fr/urbanisme.html>

Les formulaires sont téléchargeables sur <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>

QUELQUES CHIFFRES

Au cours de l'année 2014, ont été traités par le service « Urbanisme et Foncier » :

- 251 certificats d'urbanisme
- 211 déclarations préalables
- 68 permis de construire
- 38 dossiers divers (Permis modificatifs, transfert et prorogation)
- 1 permis d'aménager
- 12 autorisations de travaux au titre des Établissements recevant du public (ERP)
- 184 déclarations d'intention d'aliéner

Le service est ouvert le lundi, mardi et jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ainsi que le mercredi de 9h à 12h. Il est fermé au public uniquement le mercredi après-midi.

Contact : 04 50 78 42 67 ou urbanisme@mairie-passy.fr



Projet Google Drive

Simple, facile et pratique !



Information incomplète, visibilité insuffisante, modification de dernière minute : la mission de relais « communication » des événementiels organisés par les associations, réalisée par la mairie et l'office de tourisme, manque parfois d'efficacité. Afin d'améliorer la collecte d'information, les deux partenaires ainsi que le FJEP ont lancé une procédure dématérialisée sur Google Drive présentée publiquement le 25 février dernier.

Cette procédure, très simple à utiliser et accessible d'un simple clic à toute heure de la journée, permet d'accéder à un formulaire sur Internet, répertoriant tous les éléments nécessaires à une communication efficace.

Elle servira à alimenter la base de données SITRA 2, commune aux offices de tourisme de Rhône-Alpes. Cette base est elle-même reprise dans les rubriques « agenda » des journaux locaux (Le Dauphiné Libéré, Le Messenger...), de plusieurs sites internet dont ceux de l'office du tourisme et de la mairie de Passy, du profil facebook « passy mont-blanc tourisme », du magazine municipal « Le Passerland », dans les dépliants animations édités

par l'office de tourisme et enfin sur les panneaux à messages variables (Plateau d'Assy, Marlioz).

Rappelons que l'antenne de l'office de tourisme située au sein du Mountain store Quechua permet de toucher un public démultiplié.

Cette nouvelle procédure évite également les saisies multiples sources d'erreurs et offre la possibilité aux associations de maîtriser les informations qu'elles souhaitent voir diffuser. Enfin, elle est l'occasion d'agir pour le développement durable, en évitant la paperasserie.

Elle devrait être le prélude à la mise en place d'autres démarches dématérialisées.

EN PRATIQUE

- **Un lien a été transmis à toutes les associations. Retrouvez toutes les informations sur le sujet sur www.ville-passy-mont-blanc.fr dans la rubrique « Vivre à Passy – Associations ».**
- **Seules les manifestations se déroulant sur le territoire de Passy sont relayées.**
- **Une aide pourra être apportée par les agents du service des « Sports », « Fêtes et Manifestations » et « Communication », du FJEP et de l'office de tourisme.**
- **Ceux qui ne détiennent pas d'ordinateur ou d'accès internet peuvent utiliser l'une des tablettes mises à disposition à l'antenne du Mountain store.**
- **L'office de tourisme a mis en ligne un nouveau site internet. À découvrir sur www.passy-mont-blanc.com !**



Libre expression

La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsque la commune diffuse (...) un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

Passy 1 Avenir

DE L'IMMOBILISME DE LA MAJORITÉ KOLLIBAY

L'année 2015 a commencé comme l'année 2014 s'est terminée : la vallée de l'Arve était en alerte pollution. Le 12 janvier, M. le Maire est allé présenter au Préfet un ensemble de bonnes pratiques à mettre en application par les Passenands. Certes, chacun d'entre nous doit être sensibilisé mais la municipalité a aussi son rôle à jouer. Dix mois après son installation, la majorité actuelle, alors qu'elle plaçait la lutte contre la pollution dans ses priorités, n'a encore instauré aucune mesure concrète dont certaines sont pourtant inscrites dans le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) : élaboration de Plans de Déplacement d'Entreprise, promotion des moyens de déplacement doux (pistes cyclables, chemins piéton). Le maire a même répondu négativement à notre demande de verser une aide communale complémentaire au Fond Air-Bois pour permettre à plus de Passenands de changer leur moyen de chauffage.

Pourtant il y a urgence face à ce problème de santé publique. Une enquête de l'InVS, dont les résultats ont été publiés début janvier, met en évidence une augmentation de la mortalité lors de pics de pollution et ce dès le 1^{er} jour. Cela pourrait aussi devenir, un problème économique, certaines entreprises implantées à Passy peinant à recruter du personnel qui désormais préfère privilégier sa santé et celle de sa famille.

Le 31 décembre 2014, la perspective d'une véritable tarification sociale de l'eau tenant compte du revenu des ménages s'est éloignée. Elle aurait permis de soulager des foyers dont le poste « eau » est devenu insoutenable (loi Brottes). Nous avions pourtant eu un espoir le 26 juin 2014 quand P Kollibay a confié à M Duby un groupe de travail « eau », auquel nous avons demandé de participer. Il était chargé d'élaborer cette nouvelle tarification tout en dégageant une capacité d'investissement suffisante pour assurer le renouvellement des canalisations vieillissantes. Malheureusement il est resté fantomatique, démontrant le désintérêt de la majorité pour cette avancée sociale.

Enfin, en avril 2014, l'équipe Kollibay maintenait l'organisation des rythmes scolaires de la rentrée 2014 décidée par l'équipe précédente faute de temps pour les réorganiser. Au moment où nous écrivons Passy n'a toujours pas engagé de Plan Educatif de Territoire contrairement à certaines communes voisines et les orientations pour l'année scolaire 2015/2016 ne sont pas choisies malgré le travail effectué par les différents partenaires et le rôle moteur de l'Association des Parents d'Elèves de Passy (APAELPA). Il est pourtant grand temps de définir les programmes de ces nouveaux apprentissages pour ne pas nous retrouver dans la situation de l'année dernière et tirer tous les avantages de cette réforme pour le bien des enfants de Passy.

Aujourd'hui plus que jamais les Passenands attendent des actes.

Christèle Rébet pour le groupe Passy1avenir, Yannick Le Gall, Raphaël Castéra, Pome Huminal

Centre Droit Indépendant

La parution de ce numéro coïncide avec le premier anniversaire de l'ère Kolibay, une année remarquable par son immobilisme en lieu et place des avancées urgentes promises donc attendues. Alors que les communes limitrophes sont passées à la vitesse supérieure, Passy totalement désorientée, n'en finit pas de rétrograder : au lieu de réduire les charges, on augmente les impôts locaux et on fait des dépenses inconsidérées (ex. achat de deux tables d'orientation pour 18100,00 € HT - certes subventionnées mais celle de Plaine Joux a été installée il y a moins de deux ans) ; au lieu de donner un nouveau souffle au Plateau d'Assy et à Chedde, on laisse la morosité s'installer ; au lieu de promouvoir une nouvelle image de Passy en embellissant les entrées de ville, on laisse l'Abbaye se détériorer et pire, on lance un projet immobilier devant Super U qui va totalement dénaturer le remarquable carrefour de l'Etoile ; au lieu de mener des actions de fond pour l'environnement, on délire dans l'écologie-spectacle, on fait fabriquer des pare-soleil placardant des pseudos mesurées non encore définies, on lance l'édition à grands frais d'une BD, d'un site Internet, de pubs (coût estimé 35 000 €) : au lieu de favoriser la culture pour tous, on affiche des spectacles hors de prix boudés par les passerand(e)s ; au lieu de défendre les couleurs de Passy, nouveau chef-lieu du « canton du Pays du Mont-blanc » on se laisse dicter notre conduite et on ne présente aucune personne aux départementales de mars ! Mais réjouissons nous avec Philippe DREVON en constatant que Passy n'a pas d'emprunts toxiques... merci Gilbert, merci Yves, merci Gilles ! Au delà de ce constat accablant, la conviction suivant laquelle une page doit être tournée, s'est confirmée devant l'incohérence et l'inconsistance du programme mené par l'équipe en place. C'est pourquoi, Guy SANSANO a décidé de passer le relais à un colistier et a donné sa démission de son mandat de conseiller municipal

Groupe Centre Droit Indépendant : Martine Perroud, Pierre Gueguen et Christine Perrier

Du Bon Sens pour Passy

DE L'INUTILITÉ DE LA VIDÉO SURVEILLANCE POUR LA PRÉVENTION

Le 7 novembre 2014, la caissière d'un magasin d'alimentation est violemment agressée à Fresnes (Val de Marne). Rassurez-vous : 2 des 6 individus ont été identifiés malgré leurs cagoules, grâce aux caméras en place. Cette jeune femme s'est crue en guerre.

Ces systèmes sont sensés éviter préventivement des délits. Pourtant, la seule dissuasion scientifiquement prouvée n'existe que dans des espaces clos comme des parkings (Revue « Pour la Science » 2012). Nous vous l'avions écrit dans le journal de l'Association Citoyenne de Passy en mai 2012 et mars 2013.

Le mercredi 7 janvier, la vidéosurveillance n'a malheureusement pas empêché la tuerie dans les locaux de Charlie Hebdo.

Le problème posé est tout autre : la nécessaire prévention ne peut se faire que par l'éducation, l'ouverture des esprits grâce à l'accès à toutes les formes de culture et la mise à distance des dogmes, la recherche, par le développement de la vie associative, du lien social. L'affirmation de la laïcité, exception française, est la seule vraie solution pour lutter contre les préjugés, l'obscurantisme, oppositions à l'instruction, à la raison et au progrès.

Notre volonté de garder dans le bien communal toutes les écoles de hameaux -lieux possibles de rencontres, d'ouverture aux autres- va dans ce sens.

Michel Duby, Annette Bordon, groupe citoyen

Passy Vraiment à Gauche

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DOIVENT ÊTRE AUGMENTÉES !

Il y a urgence à augmenter notablement l'aide aux associations !

Beaucoup d'entre elles constatent, année après année, que leur situation financière est toujours plus difficile. Les charges s'accroissent pendant que les recettes stagnent. A Passy, les subventions municipales n'ont pas été augmentées pour la plupart des associations depuis 12 ans ! Pour certaines elles ont même baissé ! Dans notre commune, l'aide aux associations est totalement insuffisante et largement en-dessous de ce qui est attribué dans les autres communes de même importance. Par exemple le montant total des subventions pour toutes les associations sportives est seulement de 69 000 euros (0,40% du budget communal !).

Par ailleurs nous militons pour la création d'une Maison des associations et des syndicats et le développement d'un véritable service municipal pour les associations avec mise à disposition de moyens de photocopies et duplicopies, de soutien informatique et juridique.

Aux travers des associations c'est en particulier le sport et la culture que l'on soutient. La culture et le sport amateur sont trop souvent sacrifiés par les libéraux qui les jugent « non-rentables ». Nous rejetons cette vision. Au contraire nous considérons que le sport et la culture participent à l'émancipation humaine.

Face à l'individualisme et au repli sur soi qui isole et fragilise, il y a un besoin impérieux de retisser des liens sociaux, de régénérer la vie collective et les échanges entre les citoyens. Les associations sont un moyen essentiel pour y parvenir.

Laurent NARDI - Sylvie BRIANCEAU

Les carnets de Passy



NAISSANCES

en Octobre

- 9 Elaïa MADORÉ
- 13 Louis GUERIN
- 15 Nolhann MUGNIER

- 16 Coline FOURNOUT
Enola FOURNOUT

- 28 Thibaut BEAUGIER

en Novembre

- 1 Louan LE STUDER
- 6 Amy LENICE
- 21 Matéo LABBÉE

en Décembre

- 2 Fabio DE GREGORIO
- 6 Nohé LEYVA
- 23 Olivia SURSON

en Janvier

- 1 Noan HADDADI
- 6 Timéo FERREIRA
- 15 Leyna POULLE
MANETSTOTTER

MARIAGES

en Novembre

- 8 Madeleine DREVET
& Jean-Marc DEVILLAZ

en Décembre

- 26 Charlotte MATHIEU
& Francis FAUVEL

en Janvier

- 2 Sophie LAURENT & Vincent VERKARRE

DÉCÈS

en Octobre

- 25 Giacinto CIPRIANI
Roger GUIHARD

- 29 Jacqueline DÉPLAND
(épouse BIBOLLET)

en Novembre

- 3 Tahâr RABAHI
- 6 Jeannine DELORME
(veuve MARNAS)x

Élections départementales

Les élections départementales (ex-cantoniales) se tiendront les dimanches 22 et 29 mars. À cette occasion, l'intégralité des conseillers départementaux seront renouvelés au lieu de la moitié auparavant. Pour la première fois,

ils seront élus au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À Passy, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h (sauf décision préfectorale modificative). Rappelons qu'un 9^e bureau a été créé suite au redécoupage des bureaux de vote de Chedde en raison du nombre d'électeurs trop important au sein du bureau de vote n° 6 (Chedde Est).

D'autre part, l'ensemble des bureaux de vote de Chedde et de Marlioz seront dorénavant centralisés au gymnase de Varens.

La recette



La Passerande

Pâte sablée

- 300 gr. de farine
- 125 gr. de sucre
- 125 gr. de beurre
- 3 jaunes d'œufs
- 3 c. à s. de crème fraîche épaisse



Meringue à l'italienne

- 5 blancs d'œufs
- 125 gr. de sucre
- 150 gr. de poudre d'amande
- 400 gr. de confiture de prunes

Préparer la pâte sablée en mélangeant les ingrédients jusqu'à obtenir une boule homogène. Abaisser la pâte et la placer dans un moule de 26 cm. Réserver une partie ; la découper en lanières afin de réaliser des croisillons. Étaler la confiture sur la pâte.

Monter les blancs d'œufs en incorporant le sucre puis mélanger délicatement la poudre d'amande. Étaler sur la confiture.

Faire cuire 40 mn. Thermostat : 180°

- 13 Thérèse LELIARD
(veuve SMEYERS)

- 23 Aline BATTENDIER
(veuve GERFAUD-VALENTIN)

- 25 Jeanne BRUN
(veuve SEGLAR)

en Décembre

- 1 Pierre SOUDAN
- 5 Gilbert BOTTOLLIER-VEVAZ

- 31 Roger MORET

en Janvier

- 4 Louise MÉNARD
(veuve CABOT)

- 22 Arlette BRIANTI
(épouse JACQUET)

- 26 Gina SARTOR
(veuve RIZZETTO)
Jacquy BERGUERAND

- 27 Jeanne COCHET
(veuve BRUN)

PITZALIS

PITZALIS MICHEL

Maçonnerie / Agencement intérieur
Neuf et rénovation
Démolition - Cloisons - Isolation - Enduits
pitzalismichel@bbox.fr

690, chemin de la tour, 74190 PASSY

Port. 06 61 36 94 09 - Tél. 04 50 90 32 37

BigMat

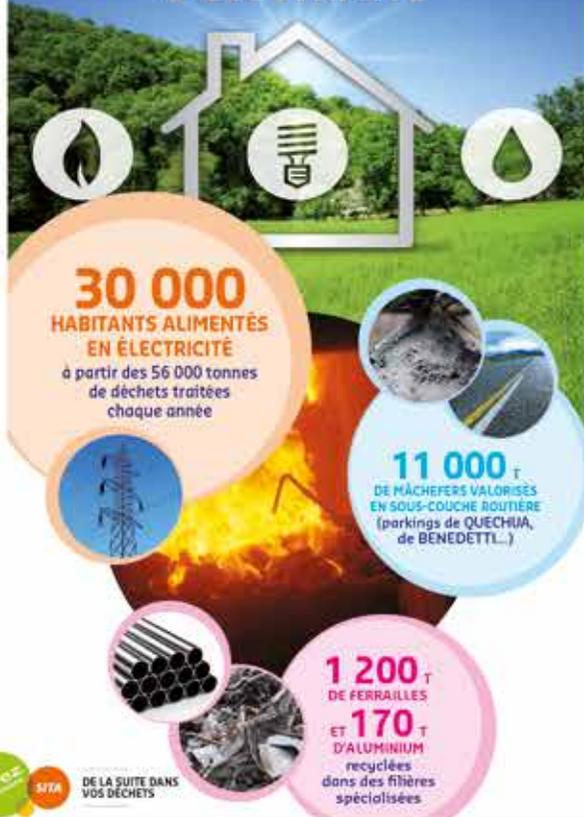
Matériaux et conseils pour vivre mieux

MORET

Béton prêt à l'emploi
Matériaux de construction
Fioul - Granulés bois

76 rue des Prés moulin - 74190 PASSY
Tél. 04 50 78 03 22 - mail : moret@bigmatmoret.fr

LE CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE PASSY, PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ



SGL GROUP

THE CARBON COMPANY

www.sglcarbon.com

Fabrication de graphite artificiel

Usine de Chedde
131, place Aristide Bergès - 74190 PASSY

Tél. 04 50 47 47 00
Fax 04 50 78 03 39



Mont-Blanc
IMMOBILIER

Passy ☎ +33 (0)4 50 21 86 86
947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy
chedde@mont-blanc-immobilier.fr

Saint-Gervais ☎ +33 (0)4 50 93 51 77
info@mont-blanc-immobilier.fr

Megève Syndic ☎ +33 (0)4 50 93 30 17
megeve@mont-blanc-immobilier.fr

Les Contamines-Montjoie ☎ +33 (0)4 50 47 04 15
contamines@mont-blanc-immobilier.fr

Sallanches ☎ +33 (0)4 50 58 68 29
sallanches@mont-blanc-immobilier.fr

Les Houches ☎ +33 (0)4 50 54 45 08
leshouches@mont-blanc-immobilier.fr

Combloux ☎ +33 (0)4 50 93 30 17
combloux@mont-blanc-immobilier.fr

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

www.mont-blanc-immobilier.fr